

**Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or – FRDG505 – Domaines marneux de la Bresse,  
Val de Saône et formations de Saint-Côme**

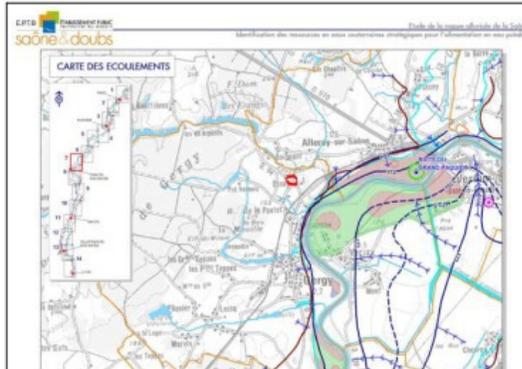
18/12/2020

<b>Type de masse d'eau</b>	ESO
<b>Code masse d'eau</b>	FRDG505
<b>Nom masse d'eau</b>	Domaines marneux de la Bresse Val de Saône et formations de Saint-Côme
<b>Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure</b>	<p>Puits de la Racle (BSS001JBXK (05006X0004/PUITS))  Puits de la croix blanche (BSS001KPTP (05273X0088/PUITS))  Puits privé au lieu-dit Osnay (BSS001LXLC (05534X0019/PUITS))  Puits n°6 Abergement de Cuisery (BSS001PBFK (06023X0059/F1410))  Puits privé au lieu dit Monguelin (BSS001RFAB (06512X0115/P))</p> <p>Puits de la Racle P90 = 36,7  Puits de la croix blanche P90 = 32,8  Puits privé au lieu-dit Osnay P90 = 27,8  Puits n°6 Abergement de Cuisery P90 = 12  Puits privé au lieu dit Monguelin P90 = 44,2</p>
<b>Nombre de communes proposées au classement V1</b>	A compléter
<b>Liste des communes proposées au classement</b> (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	A compléter
<b>Type d'argumentaire</b> (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/> )	<input checked="" type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée  <input type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : préciser l'origine ici.  <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible  <input type="checkbox"/> Autre : argumentaire à préciser
<b>Communes dont le retrait du classement est proposé</b>	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.
<b>Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation</b>	<p>Le point de suivi à considérer dont le P90 est supérieur à 40 mg/l est</p> <p>- Puits Privé Au Lieu Dit Monguelin à Viriat (Ain) (BSS001RFAB(06512X0115/P)) / P90= 44,20 mg/l. Les autres qualitomètres ne sont pas déclassants et les deux points situés en Côte d'Or sont même à l'amélioration. La MESO concernée est décrite dans le référentiel MESO comme "Imperméable localement aquifère".</p> <p>Aucune continuité hydraulique en grand ne peut être considérée à l'échelle de la MESO. Cet MESO intègre des formations cependant localement écrite, décrites notamment dans BDLisa.</p> <p>Ainsi, on note que le puits de Gergy est un ouvrage de 11m de profondeur, le niveau d'eau étant situé à 5m de profondeur. Les formations captées sont donc, (source BDLISA Code : 505AA01) les Gravieres sous couverture argileuse du 'Saint-Côme' du Val de Saône – RD. Ces formations sont présentes sous forme de terrasses tout le long du val de Saône ; elles ont été recoupées par les alluvions de la Saône. Il s'agit d'une entité hydrogéologique à nappe captive, drainée par les alluvions de la Saône.</p> <p>Cette entité n'a pas de lien hydrogéologique avec les formations rencontrées dans</p>

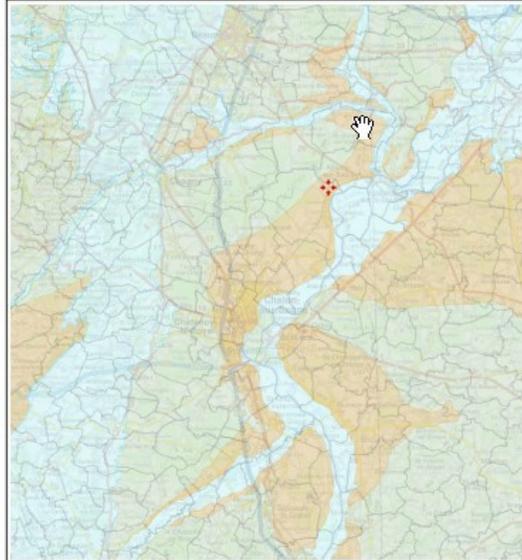
l'Ain à Viriat.

Les valeurs observées reflètent un impact dans une formation au sein desquels les écoulements sont continus. Les directions de drainage sont cependant essentiellement vers la Saône, et non pas NS (source CPGF Horizon 2010 – Etude ressources stratégique Val de Saône)

Il est suggéré de proposer une compartimentation dont l'extension est celle des formations connues du Saint Come en RD de la Saône (cf. extrait fiche BDLisa correspondante AA01). De façon plus restrictives, l'extension de la zone pourrait être considérée entre la Dheune au Nord et la Grosne au sud) – cf coupes ci après. A ce titre, le point de Gergy étant peu impacté en Nitrates, la zone "Saint Come" ne serait pas à classer.



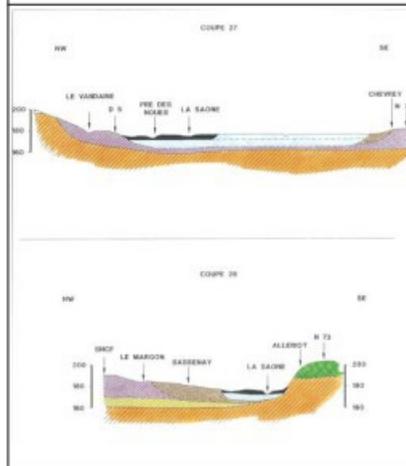
Extrait carte des écoulements – Etude ressource stratégique "Val de Saône" AERMC (Cpgf Horizon)



Formations du Saint Come – Couleur Orange-Saumon



Contexte géologique local (étude CPGF)  
Formations su St Come en vert  
avec localisation des transects 27 et 28



Coupes le long des transect 27 et 28  
Formations dites du St Come en violet

A priori, cette masse d'eau serait compartimentée et les **départements de BFC ne seraient pas concernés. Or certains documents transmis par le bassin RMC (cf tableau des masses d'eaux proposées au classement ZV) font toujours état du classement de cette masse d'eau.**

**Cette fiche a donc pour objectif de vérifier à ce que la proposition de compartimenter cette masse d'eau soit bien effective et que cette masse d'eau ne soit plus classée dans la région BFC.**

**Synthèse retenue par la DREAL de bassin**

La masse d'eau souterraine FRDG505 est proposée au classement avec une proposition de compartimentation similaire à celle de la précédente révision.

Seule la partie amont du compartiment alluvions de la Reysouze dans le département de l'Ain est proposé au classement pour cette masse d'eau souterraine. Ceci concerne donc uniquement les communes de Bourg-en-Bresse et Viriat.

Aucune autre commune n'est proposée au titre de cette masse d'eau souterraine, ni

en région Bourgogne-Franche-Comté, ni dans les autres régions.

**En conséquence, la proposition de compartimentation de la masse d'eau souterraine FRDG505 est maintenue : elle se limite aux communes de Bourg-en-Bresse et de Viriat.**